

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	24.03.2018	12h33	18.129	DEF
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe socialiste		
Titre : Éducation sexuelle à l'école : quid de la situation dans le canton de Neuchâtel ?		
Contenu :		
<p>La santé sexuelle fait partie intégrante de la santé. L'éducation sexuelle est en conséquence un élément important de la prévention et de la promotion de la santé. Mais qu'en est-il de l'éducation sexuelle dans le canton de Neuchâtel ? Le Conseil d'État peut-il répondre aux questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Le canton de Neuchâtel dispose-t-il d'un programme, d'un concept et/ou d'une coordination cantonale en matière d'éducation sexuelle à l'école ? Si oui, le ou lesquels ? Si non, le Conseil d'État entend-il y remédier prochainement ? – Qui sont les différents acteurs qui dispensent l'éducation sexuelle à l'école et sont-ils tous spécifiquement formés à cette activité ? – L'éducation sexuelle est une mission relevant d'une responsabilité transversale de l'État entre le Département de l'éducation et de la famille et le Département des finances et de la santé. Comment s'organise la coordination entre les services sur cette question ? – En outre, comment sont répartis les responsabilités et le financement entre le canton et les communes ? 		
Développement :		
<p>Un récent rapport du Conseil fédéral, s'appuyant sur un rapport d'experts indépendants, a souligné l'importance de l'éducation sexuelle à l'école pour l'égalité des chances des enfants et des jeunes en Suisse, pour la prévention des infections sexuellement transmissibles, des grossesses chez les adolescentes mais aussi de la violence sexuelle. Ce rapport a également mis en perspective que si l'information sexuelle concerne plusieurs acteurs, à commencer par les parents dans le cercle de la famille, l'éducation sexuelle et la diffusion d'informations sur la sexualité auprès des enfants et des jeunes relèvent de la responsabilité de l'école, sont inscrites dans le plan d'études et nécessitent l'intervention d'un personnel spécialisé et formé à cet effet. Enfin, ce rapport relève que, parmi les différents modèles d'éducation sexuelle pratiqués aujourd'hui, l'approche orientée sur la promotion de la santé, la salutogenèse, doit être privilégiée. C'est pourquoi nous souhaitons interpeller le Conseil d'État sur ces questions.</p>		
Demande d'urgence : NON		
Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Florence Nater		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Marie-France Matter	Jonathan Greillat	Martine Docourt Ducommun
Annie Clerc-Birambeau	Matthieu Lavoyer	Antoine de Montmollin
Hassan Assumani		